

Paris, le 10 avril 2017

Madame et Messieurs les parlementaires,

Par courrier du 8 avril, vous m'avez fait connaître vos inquiétudes quant à l'évolution du mouvement social que connaît la Guyane actuellement.

Son ampleur a traduit l'importance des difficultés que les Guyanaises et les Guyanais doivent affronter et des questions qui les préoccupent tant pour leur avenir que pour celui de leurs enfants.

Dès le début du mouvement, j'ai reçu les revendications exprimées avec toute la considération qui s'imposait.

Le Gouvernement a donc traité la situation avec le plus grand sérieux.

Le Premier ministre a dépêché une délégation interministérielle de haut niveau composée d'experts et de personnalités ayant une bonne connaissance des questions guyanaises. Cette délégation a travaillé avec les interlocuteurs qui ont bien voulu dialoguer avec elle. Elle a ainsi préparé la venue des ministres de l'Intérieur et des Outre-mer.

Les deux ministres ont passé plusieurs jours en Guyane et le dialogue s'est poursuivi. Un travail important a été effectué pour apporter des réponses rapides et concrètes :

- Un plan d'urgence qui engage l'Etat à hauteur de plus d'un milliard d'euros a été bâti grâce à la mobilisation, nuit et jour, des services de l'Etat, à Paris comme à Cayenne. Il a été présenté le samedi 1^{er} avril. Conformément aux engagements pris, il a fait l'objet d'un examen approfondi lors d'une réunion tenue autour du Premier ministre, le lundi 3 avril et il a été validé lors du conseil des ministres que j'ai présidé le mercredi 5 avril ;
- Parallèlement, des réponses aux 428 revendications remises à l'Etat par le collectif ont été apportées dès le 1^{er} avril ;

- Enfin des accords sectoriels vont permettre de lever de nombreux obstacles administratifs qui empêchaient certaines professions de développer convenablement leurs activités. Ils représentent aussi des efforts financiers supplémentaires de la part de l'Etat en faveur de la Guyane.

Vous considérez cependant que toutes ces solutions sont encore insuffisantes pour permettre le rattrapage des retards enregistrés par la Guyane. Vous avez donc communiqué au Premier ministre par courrier du 4 avril un ensemble de demandes supplémentaires dont le montant dépasse les deux milliards d'euros. Ces propositions sont ambitieuses. Chacun peut comprendre qu'elles méritent un examen approfondi. Elles doivent aussi faire l'objet d'expertises techniques et financières qui ne peuvent être menées en quelques jours. A la différence du plan d'urgence qui contient des mesures évaluées très sérieusement, il s'agirait alors d'intentions sans valeur qui, raisonnablement, ne pourraient lier le prochain Gouvernement.

Pour autant, je dois vous dire que le Gouvernement et moi-même n'avons pas fermé la porte à la discussion. En effet, ainsi que le communiqué du conseil des ministres du 5 avril le précise, *« le plan d'urgence devra être complété par des mesures de moyen et de long terme qui trouveront toute leur place dans le Plan de convergence pour la Guyane qui devra être élaboré en application de la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer »*.

Les propositions complémentaires qui, après concertation entre l'Etat, les élus de Guyane, le Collectif et d'autres acteurs de la société civile guyanaise, seront retenues dans le Plan de convergence pour la Guyane deviendront donc des engagements réciproques qui s'inscriront dans une procédure à valeur législative. Elle confèrera aux mesures retenues une force normative supérieure aux engagements hâtifs que prendrait le gouvernement dans les tout derniers jours de la mandature.

Le projet de protocole proposé au Collectif le dimanche 2 avril pourrait ainsi être complété pour acter cette démarche.

De plus, le Gouvernement souhaite rapidement mettre en place un comité de suivi chargé de travailler sur ces différents points.

Le mouvement social qui a réuni de nombreux Guyanais n'avait jamais franchi les limites de la violence. Vendredi soir, cela n'a pas été le cas.

Des individus dont les motivations n'ont rien à voir avec les préoccupations légitimes exprimées dès l'origine n'ont pas hésité à frapper des policiers.

Je sais que vous ne tolérez pas cette violence.

Par ailleurs, les enfants ont besoin de retourner à l'école, les entreprises doivent reprendre leurs activités, les salariés, eux aussi, ne peuvent pas continuer à perdre leur rémunération. L'économie guyanaise ne doit pas être fragilisée plus longtemps.

Aussi, j'invite chacune et chacun à travailler à l'élaboration du Plan de convergence et à examiner vos nouvelles propositions dans ce cadre prévu par la loi.

Je demande aussi à ceux dont la mobilisation a permis d'obtenir des avancées significatives pour la Guyane de permettre désormais à tous de reprendre leurs activités et à se mettre au travail autour de l'Etat et des collectivités pour construire, ensemble et dans la sérénité, l'avenir de la Guyane.

Je suis prêt à vous recevoir à tout moment à Paris. Car telle a toujours été ma démarche.

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les parlementaires, à l'expression de ma vive considération.

Bien cordialement,



François HOLLANDE

Madame Chantal BERTHELOT, député
Monsieur Gabriel SERVILLE, député-maire de Matoury
Monsieur Antoine KARAM, sénateur
Monsieur Georges PATIENT, sénateur-maire de Mana